



Formation professionnelle : la réforme ne séduit pas les entreprises



Abonnez-vous pour moins de 1€ par jour ! (http://aces.boursier.com/membres/abonnements/?utm_source=boursier&utm_medium=sharebox&utm_campaign=privileges)



Le 13/04/2015 à 09h32

1 commentaire



(<http://france3.paris.fr/jeunes-emploi-formation.jpg>)

(<http://www.lefigaro.fr/emploi/2015/04/13/09005-20150413ARTFIG00015-les-entreprises-tres-critiques-sur-la-reforme-de-la-formation-professionnelle.php>).

(Boursier.com) — Récemment, le gouvernement s'est félicité (<http://www.gouvernement.fr/action/la-formation-professionnelle>) de constater que, moins de trois mois après l'entrée en vigueur du nouveau compte professionnel de formation (CPF), un million de Français s'étaient déjà inscrits en ligne pour l'activer. Du côté des entreprises, le constat est bien moins reluisant, jugeant la réforme très complexe. Ils sont en effet 70% à admettre "n'en avoir qu'une connaissance minimum", selon une étude des cabinets Fidal et Amplitude, dont les résultats ont été dévoilés par 'Le Figaro'

Formation plus coûteuse pour les entreprises ?

Et parmi ceux qui la connaissent, 60% pensent qu'elle n'apportera aucun changement. Or, avec ce nouveau texte venu remplacer le DIF, l'exécutif avait plusieurs objectifs : réorienter la formation vers les publics les plus éloignés du marché du travail, mais aussi rendre le système de financement plus transparent. Désormais, les entreprises versent une contribution unique, collectée par un seul organisme, l'OPCA. Jusqu'alors, les OPCA récoltaient déjà l'argent de la formation, dont une partie était prélevée par les syndicats. Pourtant, selon cette étude, les chefs d'entreprises sont plus de quatre sur dix à estimer que la formation leur coûtera désormais plus cher car ils devront s'autofinancer alors qu'auparavant les fonds étaient mutualisés.

Vers un regroupement des acteurs

Selon Cyril Parant, avocat associé au sein du département droit social de Fidal interrogé par 'Le Figaro', la réforme va entraîner la disparition de certains acteurs, notamment en raison de la position d'attentisme adoptée par certains acteurs. Un problème déjà soulevé par la presse spécialisée. Le site [wk-rh.fr](http://www.wk-rh.fr) (<http://www.wk-rh.fr/actualites/detail/84160/inquietudes-sur-la-mise-en-oeuvre-du-cpf-langues.html>) a notamment évoqué l'impasse dans laquelle se trouvent de nombreux instituts de langue. "Les prestataires s'inquiètent, car le DIF représentait 20% ou plus de l'activité de 80% d'entre eux", soulignait-il. La plupart des professionnels ont ainsi enregistré une baisse de leur chiffre d'affaires comprise entre 15 et 30% au premier trimestre, comparé à la même période de l'année 2014...